
12 nouvelles décisions Cycle olympique 2022-2024

Date 07.03.2022

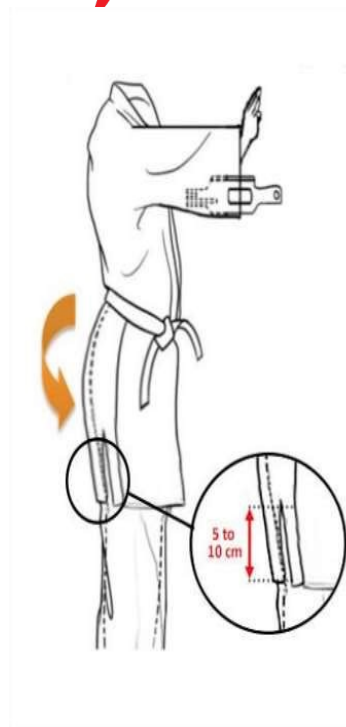
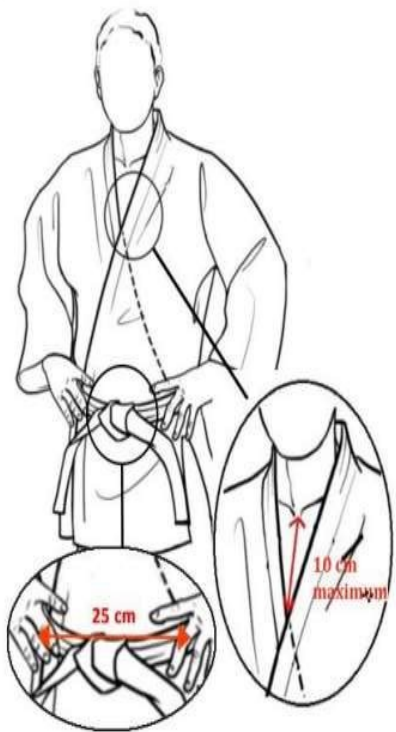
Règles applicables au Judogi

- Il y aura un contrôle préliminaire officiel des judogis, 2 jours avant le début de la compétition.
- En cas de non-conformité, le judoka aura droit à une 2e chance.
- Après, ce sera la disqualification.
- Ce délai de 2 jours devrait aider les judokas à trouver ou acheter un nouveau judogi conforme et lui laisser le temps de faire coudre son dossard dessus.
- Cette possibilité sera communiquée à temps par les canaux officiels avant chaque tournoi.
- Le pays organisateur essayera d'avoir des judogis proposés à la vente, en accord avec un fournisseur local.



Règles applicables au Judogi suite

- Si le judogi ne respecte pas les règles, aucun judogi de réserve ne sera fourni et l'athlète sera disqualifié.
- Le croisement entre les deux pans de la veste est augmenté jusqu'à 25 cm (au lieu de 20 cm).
- La ceinture doit être portée juste au-dessus de l'os de la hanche et être attachée étroitement.
- La veste doit couvrir les fesses complètement (plus 5 à 10cm)



Décision 1

- Score pour les actions sans temps d'arrêt qui sont une continuation des techniques.
- S'il y a un arrêt dans l'action, il n'y a pas de score.



Décision 2

- Les critères pour le Waza-ari comprennent l'impact sur :
 - l'entièreté du côté du corps, à 90 degrés ou plus vers l'arrière.
- Un score sera attribué si tout un côté du corps est sur le tapis, même lorsque le coude est sorti (la position du bras n'est donc plus un critère). Il faut prendre en compte la position de la hanche et de l'épaule (les 2 à 90°)



Décision 3

- Les critères pour le Waza-ari comprennent l'impact sur :
 - sur une épaule ET le haut du dos.
- L'arrière d'une épaule n'est pas suffisant
 - il faut en plus, qu'au moins une partie du dossard touche le sol, et si pas de dossard, il faut la hauteur de 2 mains à partir du haut de l'épaule.



Décision 4



- Atterrir simultanément sur **les 2 coudes** ou mains vers l'arrière (ou 1 coude et 1 main), donner waza-ari à Tori ET shido pour Uke.
- Dans une telle situation, si celui qui a marqué le Waza-ari, en profite pour prendre l'avantage au sol, l'arbitre laissera le combat continuer; si c'est celui qui a été projeté qui prend l'avantage, l'arbitre annoncera matte et donnera le shido.

- **Nouveau geste !**



Décision 5

- Pas de score sur les techniques de contre , lorsque Uke renverse Tori en partant dans son dos, en faisant rouler l'attaquant vers le dos, en poussant la tête et la nuque vers le tapis, et passant simplement au-dessus en roulant lui-même ("Jumping Over").
- Si technique Kodokan – score possible.
- Celui qui contre doit rester debout.



Décision 6

- Pas de score **ET** shido pour le seoi-nage inversé
- **Nouveau geste !**



Décision 7

- Prendre sous la ceinture dans la phase finale d'une technique de projection est autorisé si l'adversaire est déjà en ne-waza.
- L'action ne doit pas être affectée par le fait de toucher ou de prendre la jambe; cette saisie ne doit jouer aucun rôle dans la projection.
Si la prise de jambe a été nécessaire pour projeter --> shido.
- Si la technique de projection est interrompue, prendre sous la ceinture est considéré comme une action ne-waza.



Décision 8

- La prise du col et du revers (kumi-kata coréen) est autorisé si elle n'est pas négative.



Décision 9

- La prise de ceinture, la prise de garde du même côté, la garde croisée, la prise en bout de manche et le « pocket grip » ne sont pas des gardes traditionnelles.
- Dans le cas où une de ces gardes est utilisée, du temps sera accordé pour préparer une attaque.



Décision 10

- Il est permis d'arracher la garde, avec une ou deux mains, si la garde est reprise immédiatement après.
- Si la garde est cassée avec une ou deux mains, sans reprise de la garde immédiate, alors shido sera donné.
- Si la garde est cassée à deux mains, la manche de la cassure devra être maintenue.



Décision 11

- Défaire sa ceinture pour la rattacher, de même que ses cheveux, ou devoir refaire complètement sa veste de judogi, n'est autorisé qu'une fois par judoka et par combat. Les autres fois, cela sera pénalisé par shido.

- **Nouveau geste !**



Décision 12

- Les techniques en **diving** sont dangereuses et seront pénalisées par hansoku-make.
- Toute projection **en plongeant tête vers le tapis, ou en posant la tête,** sera sanctionnée (précédemment, il fallait que ce soit l'axe).



Nouveaux gestes d'arbitrage



MERCI



ENEPS

Ecole Nationale de l'Education
Physique et des Sports



JUDO

FLAM

